|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 番号 | 見出し／本文 | フランス語 |
| 60 | 母子寡婦福祉資金貸付について | Prêts d’aide sociale pour les mères célibataires et les veuves |
| 母子家庭の母や父母のいない未成年者(20歳未満)は、住宅の補修・移転、医療介護、修学などの分野でお金が必要となった際に、無利子または低利で資金の貸付を受けることができます。  ○貸付対象者 （１）母子家庭の母（配偶者のいない女子で20歳未満の児童を扶養している人） （２） 寡婦（かつて母子家庭の母だった人） （３） 父母のいない児童（２０歳未満の人） （４）母子家庭の母が扶養する児童 （５）配偶者のいない女子が扶養する２０歳以上の子 （６）４０歳以上の配偶者のいない女子で児童を扶養していない人  貸付金の用途や貸付限度額、返済期間、利子などは市区町村によって違いますので、まず周りにいる市区町村職員もしくは避難所の責任者に相談してみてください。 | Les mères célibataires et les enfants orphelins mineurs (âgés de moins de 20 ans) peuvent bénéficier de prêts sans intérêt ou à faible taux d’intérêt lorsqu’ils ont besoin d’argent pour réparer leur domicile, déménager, recevoir des soins médicaux ou suivre une formation, etc.  ○ Personnes éligibles  (1) Mères célibataires (femmes célibataires élevant un ou des enfants de moins de 20 ans)  (2) Veuves (anciennement mères célibataires)  (3) Enfants sans parents (âgés de moins de 20 ans)  (4) Enfants élevés par une mère célibataire  (5) Enfants de plus de 20 ans dépendant de leur mère célibataire  (6) Femmes de plus de 40 ans célibataires n'ayant plus besoins d'élever leurs enfants  Comme les modalités d’utilisation et le montant limite des prêts, les délais de remboursement et les taux d’intérêt, etc. varient d’une municipalité à l’autre, veuillez d’abord consulter un employé de votre municipalité ou la personne responsable de votre centre d’évacuation. |